

Règlement de l'Open de Haute Savoie 2024

LIEU & DATES

Le Cercle d'Échecs de l'Agglomération Annécienne prend en charge l'organisation de l'Open de Haute-Savoie 2024, avec le soutien du Comité Départemental des Échecs de Haute-Savoie. Le tournoi, homologué FIDE, se déroulera **du Mercredi 8 au Samedi 11 mai à la Salle Saint Martin, 96 avenue des Neigeos, à Seynod (ANNECY).**

ADMISSION

Le tournoi est ouvert aux joueurs évoluant dans des clubs français et titulaires d'une licence A ou aux joueurs de clubs étrangers sous condition d'être en règle avec une fédération nationale reconnue par la FIDE. **Le nombre de participants est limité à 80 joueurs.**

INSCRIPTION

Le droit d'inscription est de **40 €** (Adultes) et de **20 €** (- 20 ans) pour toute inscription prise et payée avant le 8 mai. S'il reste des places disponibles, inscriptions possibles sur place au **tarif majoré (50/25€)** le 8 mai 2024 **de 8h45 à 9h15**. L'inscription peut être faite **en ligne** sur le site HelloAsso de l'événement **jusqu'au 7 mai 2024 à 20h** à l'adresse suivante : <https://www.helloasso.com/associations/cercle-d-echecs-de-l-agglomeration-annecienne/evenements/open-de-haute-savoie-2024>

Pointage obligatoire de 8h45 à 9h15 le mercredi 8 mai, y compris pour les joueurs préinscrits.

APPARIEMENTS & CADENCE

Les appariements se font au système suisse intégral, à partir du classement Elo (règles C04 FIDE), avec l'aide du programme informatique « Papi 3.3.7 » d'Erick MOURET. Le tournoi se joue en 7 rondes à la cadence Fisher d'une heure trente minutes avec un incrément de trente secondes par coup.

REGLES REGISSANT LES PARTIES

Les règles régissant les parties sont celles adoptées par la FIDE lors de son 93e congrès et appliquées par la FFE depuis le 1er janvier 2023.

Possibilité de prendre un « bye » jusqu'à la ronde 5 comprise, à condition de prévenir l'arbitre avant la publication des appariements. Le joueur est crédité de ½ point. Cette possibilité n'est permise qu'une seule fois durant le tournoi

RETARD D'UN JOUEUR ET FORFAITS

Tout joueur qui arrive devant l'échiquier avec plus de 30 minutes de retard après le début de la ronde perdra la partie par forfait, sauf si l'arbitre en décide autrement.

Tout joueur faisant forfait sans prévenir ne sera pas apparié à la ronde suivante et exclu du tournoi.

CLASSEMENT ET PRIX

Le classement est établi au nombre de points. Les ex-aequo seront départagés au Buchholz tronqué, puis à la performance. 1er prix : 300 € – 2ème prix : 200 € – 3ème prix : 100 € – Prix féminin – Prix jeune - Prix par catégorie et autres prix selon le nombre d'inscrits.

La liste détaillée des prix sera affichée dans la salle de jeu lors de la 4^{ème} ronde. Les prix ne sont pas cumulables. Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit. Les prix au classement général seront partagés entre les ex-aequo selon système Hort. Les autres prix seront attribués en cas d'égalité de points de partie, au joueur ayant le meilleur départage.

COMPORTEMENT DES JOUEURS

Il est interdit de déranger l'adversaire de quelque manière que ce soit. Les joueurs en cours de partie ne peuvent avoir accès qu'à l'espace de jeu du tournoi, aux toilettes, à la buvette et à l'espace fumeur. En application de l'article 11.3.2 des règles du jeu, il est interdit d'avoir sur soi un quelconque appareil électronique même éteint dans l'aire de jeu. Celui-ci doit être rangé au fond d'un sac. Dans le cas contraire, le joueur incriminé aura partie perdue.

Face à une décision de l'arbitre au cours du jeu, un joueur ne peut qu'obtempérer. Il doit, s'il le souhaite, faire appel oral dès l'incident et continuer à jouer, puis à l'issue de la partie rédiger son rapport de plainte et le donner à l'arbitre.

ARBITRE

L'Arbitre principal est Jean-Pierre LEES, Arbitre Fédéral Open 1

CALENDRIER

Mercredi 8 mai 2024 : inscriptions de 8h45 à 9 h15, Ronde 1 à 9 h30, Ronde 2 à 14h30

Jeudi 9 et Vendredi 10 mai 2024 : rondes à 9h30 et à 14h30.

Samedi 11 mai 2024 Ronde 7 à 14h00.

Remise des prix samedi 11 mai 2024 aux environs de 18h30

Tous les participants s'engagent à respecter le présent règlement intérieur.

Richard WEBER
Président du CD74

Jean-Pierre LEES
Arbitre Principal